

BRIEG LE MAG

ÉTÉ | HAÏV 2019



www.briec.bzh |  villebriec |  villedebriec



GRAND ANGLE

Le développement durable à Briec

20 - 24

Actus

Infos de l'été

6 - 7

Vivre

Réalisations & Habitat

8 - 11

Bouger

Bilan de saison culturelle

12 - 13

Grandir

La pause méridienne

14 - 15

Entreprendre

Entretien avec nos professionnels

16 - 19

Édito

Chère briécoise, cher briécois,
ami lecteur,

L'année 2019 bascule déjà dans sa deuxième moitié. Voici venu le temps de l'été avec la coupure des vacances pour les uns, les travaux saisonniers pour les autres.

Le temps politique va ralentir durant ces deux mois avant de repartir de plus belle en septembre.

Plusieurs chantiers sont en cours et il est important de les mener à bien dans l'intérêt de chacun à Briec mais aussi pour chacun dans le Pays Glazik.

La discussion est à nouveau ouverte concernant le pacte de solidarité financière afin que les communes du Pays Glazik ne soient plus pénalisées du fait de la fusion. Les élus du SIVOM s'activent pour pérenniser ses services dans le cadre collectif des 5 communes afin de donner de la visibilité aux usagers et aux agents. Notre projet social devrait être renouvelé par les instances de la CAF en septembre pour les années à venir. Les services de la mairie mettent en œuvre les projets décidés pour cette année 2019. Ainsi, par exemple, les élèves du primaire à l'école Yves de Kerguelen pourront profiter d'un préau supplémentaire et les parents d'un espace de convivialité à l'entrée de l'école. Vous le constatez, les dossiers ne manquent pas et les perspectives restent encourageantes notamment dans le domaine de l'économie avec des projets intéressants à venir. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Passez un bel été.



JEAN-HUBERT PÉTILLON
Maire de Briec
Président du SIVOM du Pays Glazik
1^{er} Vice-président de QBO

Merc'hed ha paotred Brieg, lennerien gaezh,
Krog omp gant eil lodenn ar bloavezh 2019 dija. Deuet eo mare an hañv eta,
gant an ehan e-pad ar vakañsoù evit tud zo, labourioù-sezon evit ar re all.
Mont a ray lusk ar politikerezh war sioulaat e-kerzh an daou viz a zeu, a-raok

adkregiñ ganti da vat e miz Gwengolo.

Emaomp o labourat war meur a chanter er mareoù-mañ ha pouezus eo kas anezho da benn evit mad an holl e Brieg, hag ivez e Bro-Chlazik.

Krog eo ar gaoz adarre diwar-benn an emglev kenskoazell evit an argant, kuit da gumunioù Bro-C'hlazik da vezañ koll dibaoe m'int bodet e-barzh Kemper Breizh-Izel. Emañ dilennidi ar SEMAK oc'h ober bec'h evit dalc'hen gant servijoù ar sindikad-se er 5 kumun bodet ennañ, abalamour d'an traoù da vezañ evit an implijidi hag an dud a implij ar servijoù. Hor raktres sokial a zlefe bezañ adnevezet e miz Gwengolo gant ar c'hef goprou-tiegezh (CAF) evit ar bloavezhioù da zont. Emañ servijoù an ti-kêr o kas al labourioù a oa bet divizet ober e 2019. Da skouer, ar vugale er skol kentañ derez Youenn Gergeleann o do ar blijadur neuze da gaout un disglavenn ouzhpenn hag o zud a c'hallo kavout ul lec'h evit komz an eil re gant ar re all en antre ar skol.

Gwelet a rit, ur bern traoù zo war ar stern ha fiziañs zo da gaout en amzer-da-zont, dreist-holl war dachenn an ekonomiezh, gant oberoù talvoudus da zont. Tro a vo da adlakaat ar gaoz diwar o fenn. Emichañs e tremenoc'h un hañvezh. kaer.

Sommaire



RETOUR EN IMAGES
45

ACTUS

67

Vie locale,
manifestations &
infos pratiques
de l'été



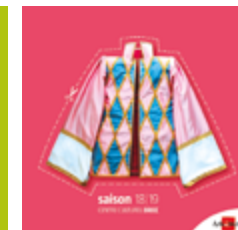
VIVRE À BRIEC
811

Une journée avec
la Police Municipale

Réalisations



BOUGER À BRIEC
1213



Bilan de la
saison
culturelle

GRANDIR À BRIEC
1415

Périscolaire
La pause
méridienne



ENTREPRENDRE À BRIEC
1619



Entretien
avec nos
professionnels

GRAND ANGLE
2024

Le développement
durable à Briec



VIE CITOYENNE
2527

Mairie de Briec - 67 rue du G^{al} de Gaulle
Tél : 02.98.57.93.11 - Fax : 02.98.57.98.20

Urgences nuits et week-ends :
06.25.37.12.33

La mairie vous accueille

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h30

Le samedi matin : 9h00 - 12h00

Excepté : 13, 20, 27 juillet, 3, 10, 17 août

villebriec
 villedebriec
www.briec.bzh



En vélo, en rollers ou à trottinette, l'événement « Ça roule à Briec » a attiré plus de 200 participants.

// Jeunesse

Les élèves de CM2 de l'école Yves de Kerguelen ont interviewé le Maire. L'occasion pour eux d'en apprendre plus sur le rôle d'élu, mais aussi de lui soumettre quelques idées pour améliorer la vie à l'école telles que l'ajout de bancs dans la cour et l'installation d'une table de ping-pong. L'échange aura peut-être fait naître des vocations !



// Professionnels

La municipalité remerciait quelques-uns des professionnels ayant financé l'agenda 2019. Sur la photo : Benoît Le Roux (ESAT), M. Le Gallic (Engie), Guillaume Furic (FGB dépannage), Sébastien Messina (contrôle technique), Thomas Férec (Adjoint au Développement local), Sabine Robert (Au fil de la couture), Sylvain Beauflis (AP. Elec), Nolwenn Le Gars (Florilège), Marc Hémon (électricien). Absent sur la photo : Matthieu Guillerm (Orkyn)

// Media

L'équipe de TF1 était en Mairie pour effectuer un reportage sur la mutuelle de village qui vous est proposée depuis septembre 2017 à Briec. Pour rappel, Briec était la première commune du Finistère à lancer l'initiative ! Vidéo disponible sur www.lci.fr



Escapade au cirque pour les élèves de l'école maternelle Yves de Kerguelen.

// Patrimoine

Top départ de la campagne de mobilisation pour la restauration de la Chapelle Sainte Cécile. Jean-Hubert Pétillon, Maire - Didier Madec, DGS - Jean-Paul Jégou et Jean-Pierre Goavec, Fondation du patrimoine - René Pétillon, Charles Hémon, M. Le Goué, association de sauvegarde de la Chapelle. Soutenez le projet : www.fondation-patrimoine.org/60662 Dons par chèque, contactez l'association de la chapelle : 02.98.94.50.84 // 02.98.94.51.54



// Spectacle

Le groupe des jeunes gymnastes de l'association Contrast présentait le fruit d'une année de pratique de GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive).



ATELIER BOOST'EMPLOI

Le mardi, de 9h30 à 11h30, Ti Glazik
Deux conseillères « Emploi » (Mission Locale et SIVOM du Pays Glazik) vous accompagnent et vous orientent dans votre recherche d'emploi.
> Accueil de Ti Glazik : 02.98.57.70.91

#PATRIMOINE

LA NUIT DES ÉGLISES

Samedi 6 juillet
> Chapelle de Sainte Cécile : chorale de Plogonnec, 20h30
> Chapelle de Trolez : présentation de l'édifice, de 20h30 à 23h00

CIRCUIT DES CHAPELLES

Le mercredi, du 10 juillet au 21 août, de 15h00 à 18h00
> Ouverture des chapelles de Quilinen, Sainte Cécile, Trolez, Saint Corentin, la Madeleine, Saint Symphorien, Saint Sébastien, Hellen

#DÉCOUVERTE

ATOUT SPORT

> Coupons à retirer en Mairie à partir de fin juin
> Programme sur www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

#LOCAL

MARCHÉS À LA FERME

Le mardi, du 16 juillet au 27 août, de 17h00 à 20h00, ferme Sainte Cécile
> Programme sur www.ferme-sainte-cecile.fr

#BAGAD BRIEG

DÉAMBULATION

Jeudi 25 juillet, en fin d'après-midi
> Départ de l'Église Saint Mathieu

SOIRÉE FOLKLORIQUE

Samedi 27 juillet, 20h30, Esplanade de Pentrez

CHAMPIONNAT DES BAGADOÛ

Samedi 2 août, 13h00, stade du Moustoir de Lorient
> Entrée : 16€

#JEUNE PUBLIC / EN FAMILLE

RACONTINES À LA PISCINE

Mercredi 10 juillet, 10h15, piscine Aquacove
Apportez votre maillot de bain !
> À partir de 4 ans - Sur inscription
> Entrée : 2€ (valable jusqu'à 13h30)
> Contact : 02.98.57.79.30

JEUX DE RÔLE

Mardi 27 août, 10h00, médiathèque
Venez jouer et vivre votre propre aventure !
En partenariat avec Gwalarnn de la Ludothèque de Briec
> À partir de 10 ans - Sur inscription
> Contact : 02.98.57.79.30

#DÉCOUVERTE

SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ

Les sentiers de randonnée s'animent tout l'été, en soirées, les mardis, jeudis, vendredis ou samedis pour vous permettre de mieux connaître la richesse des paysages et du petit patrimoine bâti du territoire de l'agglomération.
> Programme sur www.briec.bzh, rubrique « Actus »

#PRÉVENTION

CANICULE

Le CCAS de Briec maintient de façon permanente un dispositif de vigilance. En cas de déclenchement du plan canicule, une inscription sur un registre mis en place par le service permettra d'apporter une aide spécifique aux personnes recensées.
> CCAS : 02.98.57.93.11
> Plus d'informations sur www.briec.bzh, rubrique « Actus »

#CONCERT

MAXIME PILOT

Mercredi 21 août, 18h30, chapelle Sainte Cécile

#ANIMATION

FÊTES COMMUNALES

Samedi 17 août
> 14h30 – 18h00, rue Jules Ferry : courses diverses (à pied, en sac, à trottinette, à l'œuf, « Garçons de café »), lancer de charentaise, ski de fond - *Par le Comité des fêtes*
> 21h00 – 21h20, Grand'Place : Fest-Noz 1^{ère} partie avec le Bagadig Brieg
> 21h30 – 22h45, Grand'Place : Fest-Noz 2^{ème} partie avec Skolvan
> 23h00 : Feu d'artifice

+ Tout le week-end : fête foraine sur la Grand'Place

#ATELIER

COUTURE

> ENFANT (juillet – août)
Les lundis et jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, les mercredis de 10h00 à 12h00
> TOUT PUBLIC
Vendredi 6 juillet, 14h30 : création d'un chapeau pour l'été
Vendredis 9 et 30 août, de 14h30 : atelier « zéro déchet »
> Renseignements et inscriptions : Au fil de la couture 06.87.93.95.52

#ENFANCE / JEUNESSE

RENTÉE 2019

Les inscriptions sur le **Portail famille** seront ouvertes du lundi 22 juillet au dimanche 25 août.
> Rendez-vous sur glazik.portail-defi.net
> Contacts :
Secrétariat du service périscolaire : 02.85.29.16.04
Guichet Unique du SIVOM du pays glazik : 02.98.57.99.98

!!! À partir de la rentrée 2019 (lundi 2 septembre)

L'accueil du matin pour les élèves de Sainte Anne se fera à la Maison de l'Enfance.

#EXPOSITION

ARTOTHÈQUE

Jusqu'au samedi 31 août, Centre culturel Arthémuse

PEINTURES

Du mercredi 10 juillet au mercredi 21 août, de 15h00 à 18h00, chapelle Sainte Cécile

#PRATIQUE

HORAIRES D'ÉTÉ

Fermeture de la Mairie :
> Samedis 13, 20 et 27 juillet
> Samedis 3, 10 et 17 août

Médiathèque :

Du 9 juillet au 31 août : horaires identiques à ceux de l'année, excepté le samedi (fermeture à 16h00)

HORAIRES DE JARDINAGE

> Les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30,
> Les samedis, de 9h00 à 19h00,
> Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

#QUOTIDIEN

CHARDON DES CHAMPS

L'entretien régulier des bords de champs et des parcelles en jachère est la première mesure à mettre en œuvre pour lutter contre la dissémination des graines du chardon des champs. Selon l'arrêté préfectoral, les propriétaires et usagers sont tenus de détruire l'espèce invasive dans les parcelles qu'ils possèdent. L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite ; vous devez procéder de préférence par voie mécanique.
> Consultez l'arrêté sur www.briec.bzh

#EN BREF

> L'association Bouge toi est désormais joignable à l'adresse : asbougetoi@laposte.net
> Inscriptions au Troc puériculture organisé le 29 septembre par l'association les Glazikous : 02.98.57.99.52

#CONNECT

Consultez toutes les actus et événements de la vie locale sur facebook et www.briec.bzh

UNE JOURNÉE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Valérie Taverne et Marylène Kervella sont agents de Police Municipale à Briec. Elles veillent à la sécurité de la population, assurent l'ordre et la tranquillité de la commune. La proximité avec les usagers leur apporte une connaissance du terrain indispensable à l'exercice de leurs missions.

Valérie et Marylène nous emmènent le temps d'une journée*

8h10. Départ en patrouille véhiculée pour la sécurisation des abords des écoles.

8h20. Stationnement sur un emplacement pour personne handicapée. Nous demandons au conducteur de nous présenter ses papiers d'identité et ceux du véhicule. Le concerné ne semble pas vouloir obtempérer(1). Nous faisons appel à la gendarmerie pour que nos propos soient confortés(2). Une patrouille se déplace. Le contrevenant obtempère.

8h40. Traitement des demandes d'arrêtés de circulation. Préparation d'un arrêté municipal dans le cadre des travaux d'assainissement sur la voie publique. Une fois rédigé, le Maire en prend connaissance et le signe.

9h00. Signalement d'animaux en divagation sur une voie communale. Nous nous rendons sur place et constatons en effet 5 bêtes sur la voie de circulation. Parcage des animaux dans un champ avoisinant avec l'aide des agents de la voirie. Identification du propriétaire des bovins. Le propriétaire récupère ses animaux.

11h00. Retour au bureau. Rédaction d'une main courante afin d'enregistrer notre intervention. Elle est transmise au Maire, à l'adjoint référent et au DGS(3).

11h30. Signalement d'un chien sur la voie publique. Nous contactons Chenil Service pour que l'animal soit pris en charge. Le propriétaire sera identifié si le chien est pucé ou tatoué(4).

11h45. Chambre funéraire. Pose de scellés sur un cercueil(5).

13h30. Signalement d'un riverain pour un feu de chantier dans un lotissement en construction. Nous constatons la situation sur place, demandons aux auteurs d'éteindre le feu et rappelons la réglementation en vigueur(6).

14h30. Retour au bureau. Rédaction d'une main courante retraçant l'intervention. Préparation d'un courrier rappelant la réglementation en vigueur à destination du constructeur, responsable de chantier.

15h00. Nous faisons appel à la fourrière pour un véhicule stationné depuis plus de 7 jours sur un espace public(7). Nous remplissons une fiche descriptive faisant état du véhicule et effectuons une prise de vue photographique. Enlèvement du véhicule par le garage Dépann'Éclair de Pleyben où il sera en gardiennage.

16h25. Départ en patrouille véhiculée afin de sécuriser les abords des établissements scolaires. Notre attention est attirée par un véhicule stationné sur l'aire de dépose minute face à l'école élémentaire Yves de Kerguelen. Rappel de la réglementation(8) au conducteur.

16h50. Gare routière. Nous prenons contact avec les conducteurs des cars scolaires qui nous informent des incidents éventuels constatés à la sortie des élèves du collège Pierre Stéphan.

17h15. Retour au bureau. Préparation de la rencontre prévue le lendemain avec nos partenaires.

17h30. Fin de service.

(1) La Police Municipale est habilitée, sur constatation d'infraction, à contrôler les documents mentionnés au vu de l'ART. 21-2 du CPP (Code de Procédure Pénale).

(2) La Police Municipale et la gendarmerie travaillent et collaborent régulièrement (interventions dans les écoles, manifestations de grande ampleur, conflits, etc...).

(3) Les mains courantes et les rapports permettent de garder une trace écrite de toutes les interventions.

L'ensemble des écrits sont communiqués au Maire, à l'adjoint référent et au DGS (Directeur Général des Services).

(4) L'identification des chiens et des chats est obligatoire – ART L212-10 du Code rural et de la pêche maritime.

(5) Dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, la Police Municipale assiste à la fermeture de cercueils et aux poses de scellés lorsque le corps est crématisé ou en cas d'absence de famille.

(6) Le brûlage à l'air libre de déchets toxiques est interdit – ART L541-46 du Code de l'environnement.

(7) Stationnement autorisé 7 jours maximum. Infraction réprimée par l'ART R417-12 du Code de la route.

(8) L'arrêt et le stationnement sont interdits à cet endroit – Arrêté municipal 388/2018/PM.

* Les situations évoquées ne représentent pas une liste exhaustive de leurs missions. Les journées ne se ressemblent pas et sont rythmées par divers événements et doléances de riverains.

PRÉVENTION

La commune est très attachée à la prévention et l'éducation ; elle met en place tout au long de l'année des actions à destination de publics variés. Le service de la Police Municipale est chargé, en partenariat avec d'autres acteurs, d'organiser et d'animer ces moments.



Après la théorie délivrée en décembre dernier, près de 130 élèves des écoles élémentaires Yves de Kerguelen et Sainte Anne ont mis leurs connaissances de la sécurité routière en pratique. Un parcours d'obstacles mis à disposition par la Prévention routière leur a permis de tester leur équilibre et leurs réflexes.

Les élèves de 3^{ème} des collèges Pierre Stephan et Saint Pierre ont participé à une journée de prévention organisée en collaboration avec l'agence Groupama dans le cadre de l'« Éducation à la citoyenneté » et en lien avec l'ASSR2.

La matinée était consacrée à des ateliers axés sur les effets de l'alcool et des stupéfiants. Les élèves ont ensuite assisté à une opération de désincarcération mise en scène par les pompiers de Briec.



Dans le cadre des Semaines « Lumière et vision », la commune et l'association de Prévention routière proposaient de contrôler gratuitement les éléments de vision de votre véhicule. Une quinzaine d'automobilistes ont bénéficié de l'opération et sont repartis avec un document précisant les éventuelles améliorations à apporter à leur véhicule.



NOS PARTENAIRES

L'association de la **Prévention routière** est un partenaire de longue date et très actif sur le territoire ; elle bénéficie chaque année d'une subvention versée par la commune. Ses principales missions consistent à nous accompagner et nous proposer des actions d'éducation routière à destination des enfants et adolescents, de sensibilisation et d'information du grand public. L'association apporte un soutien matériel et humain grâce à ses nombreux bénévoles. L'agence **Groupama** collabore avec la commune depuis deux ans. Elle distribue notamment des accessoires de sécurité lors des journées de prévention (chasubles, bracelets fluos,...).

RÉALISATIONS

Des travaux de régie quotidiens

Les agents des services techniques œuvrent ensemble au quotidien pour entretenir et embellir notre commune. Ils interviennent suivant leur spécialisation, sur chaque chantier de la ville (voirie, espaces verts, bâtiments, entretien des locaux,...) et réalisent en régie tous les travaux ne nécessitant pas l'intervention d'entreprises.

Parc George Sand

Depuis le printemps, les usagers et bénévoles du CCAS désireux de s'adonner au jardinage bénéficient d'un nouvel espace de près de 300 m² à proximité de l'Ehpad Flora Tristan.

Une nouvelle structure pour les tout-petits est venue agrémenter l'aire de jeux. Du mobilier urbain sera mis en place cet été ainsi qu'une table de pique-nique.

Stade Ty-Eugène

Après avoir clôturé le terrain d'honneur et réalisé des travaux sur la structure, des réfections d'étanchéité de la tribune ont été engagées par les services techniques. Ces différentes étapes sont nécessaires à la rénovation de l'intérieur de la tribune et des vestiaires.

Place du marché

Les agents des services techniques ont réaménagé le cheminement piéton et les espaces verts situés derrière le Presbytère pour une circulation plus agréable.

Cité de l'Odet

Suite à une réunion de quartier et aux suggestions des habitants, le service Voirie en collaboration avec le service des Espaces verts ont réalisé une allée de boules à la cité de l'Odet. Une table en bois confectionnée par l'ESAT, dans le cadre de notre marché de mobilier urbain, a été installée. Cet espace permettra aux joueurs et aux familles de se retrouver, prendre un goûter,... Une structure de jeux pour les tout-petits est également en commande.

Une place accueillante et conviviale

En 2015, le projet cœur de ville a permis de définir une feuille de route pour maintenir le dynamisme et l'attractivité de Briec en portant des axes de travail tant sur l'animation commerciale et associative, que sur les stratégies de développement de l'urbanisation, des espaces publics ou des logements. La voie existante de la place de Ruthin a été reconfigurée et les cheminements piétons rendus plus confortables à la circulation.



Montant
des travaux :
145.000 €

Les abords de l'école réaménagés et plus accessibles

Au fil des années le nombre d'enfants accueillis à l'école Yves de Kerguelen n'a cessé d'augmenter. Pour favoriser les meilleures conditions d'épanouissement des élèves dans leur scolarité, le site de l'école s'est adapté avec l'augmentation progressive du nombre de classes, la réalisation d'un restaurant scolaire moderne et fonctionnel, et depuis maintenant deux ans la mise en œuvre d'un important programme de travaux sur les extérieurs de l'établissement. La circulation des piétons aux abords de l'école est sécurisée ; deux dépose minute permettent aux parents de déposer directement les enfants en dehors de la zone de circulation automobile. Un parvis adapté aux Personnes à Mobilité Réduite permet de créer une zone d'attente en sortie d'école. L'entrée de l'école a gagné en lisibilité et permet l'accès rapide d'éventuels moyens de secours. Enfin, l'espace de récréation a été agrandi et amélioré par le doublement de la surface de préau fort utile les jours d'intempéries.



Montant des travaux :
225.000 €

HABITAT : DES TERRAINS À BATIR !

Lotissement Mathurin Méheut

➤ 11 appartements + 5 maisons individuelles

Les travaux de première phase de viabilisation du lotissement communal se sont déroulés ce printemps, sous un temps clément. La prochaine étape sera la commercialisation des 6 lots par la commune et le démarrage des travaux de construction des logements AIGUILLON CONSTRUCTION au second semestre.

Les Jardins Claude Monet

➤ 7 lots disponibles

Des terrains mis en vente par la municipalité aux Jardins Claude Monet sont encore disponibles ! Proche de toutes commodités, aménagé de chemins piétons, de liaisons douces et privilégiant les espaces verts, le lotissement vous offre un cadre de vie idéal !

➤ De 374m² à 507m²

➤ 73 € TTC / m²

➤ **Contactez la Mairie pour plus de renseignements**

Achats



Une cuve à gazole répondant aux exigences et normes environnementales.
Montant des travaux : 10.282 €



Une épareuse pour entretenir les bords de route.
Montant de l'investissement : 50.000€ ; 5.000€ de reprise pour l'ancienne

Arthémuse : Bilan de saison

Le soleil qui darde ses premiers rayons chauds nous annonce la trêve estivale.

*À nous le repos, les apéros, les repas entre amis !
L'Arthémuse va donc fermer ses portes et rideaux.*

*Mais avant, on vous invite à regarder dans le rétro.
En avant pour un retour en arrière telle une rétrospective de la saison passée...*

Rendez-vous le 27 septembre pour notre lever de rideau qui ouvrira notre saison 2019-2020, pleine de surprises !

L'équipe de l'Arthémuse vous attend de pied ferme. Venez nombreux, bronzés et reposés, dans cette salle qui est la vôtre.

Une collaboration avec les Aprèm Jazz très enrichissante !

Un vrai premier succès pour cette nouvelle collaboration avec l'association des Aprèm Jazz : le concert d'Éric Seva un dimanche après-midi a ravi les amateurs de jazz et de blues...

Carton plein pour l'humour

Que ce soit Constance et ses personnages hauts en couleur, ou Verino et ses confidences hilarantes, tous deux ont fait un carton avec 1.068 spectateurs ! Même succès pour la pièce culte « Le Père-Noël est une ordure » et son casting 100% comique !

Des spectacles jeune public toujours de grande qualité, qui aident à grandir et font aussi réfléchir !

La culture à Briec, c'est dès le berceau jusqu'au collège ! Plus de 1.500 enfants de la crèche jusqu'à la 3^{ème} sont venus assister à un spectacle musical ou une pièce de théâtre avec leur classe...

En famille aussi et entre amis, petits et grands sont venus nombreux partager des moments uniques !

La Note rouge, histoire d'une petite fille timide et amoureuse de la harpe, a tout particulièrement séduit les élèves de l'école de musique.

Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?, a plongé les ados et les adultes dans l'histoire intense de cette jeune fille prise dans l'engrenage des réseaux sociaux...

Du **rêve** avec les Virtuoses qui ont amené près de 400 petits et grands spectateurs dans un tourbillon de musique et de magie... Et du **voyage** avec le Mois des Explorateurs et près de 700 aventuriers à bord !

Une **nouvelle formule musicale** en novembre avec un concert de musiques actuelles qui a détonné ! Les musiciens des Gadjo Michto puis des Soviet Suprem ont mis une ambiance incroyable, festive et conviviale... Le rendez-vous est donné pour la saison prochaine !

Et toujours des expositions, des conférences et des projections de documentaires qui nous cultivent ou nous émerveillent !

LE TEMPS MÉRIDIEEN : LA PAUSE QUOTIDIENNE DES ÉLÈVES

À l'école élémentaire Yves de Kerguelen, le temps de pause méridienne est un temps périscolaire organisé du lundi au vendredi, de 11h45 à 13h45. Une pause journalière de deux heures, qui permet aux enfants de prendre leurs repas et de profiter d'un moment de détente, d'amusement et de convivialité. L'objectif prioritaire est d'assurer, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, un repas équilibré et de qualité, adapté aux besoins nutritionnels des écoliers et qui les encourage également à la découverte du goût.

La pause méridienne, nous l'avons voulue sereine, respectant le rythme de vie et les différences de tous, dans un cadre bienveillant. La municipalité a fait le choix d'en faire aussi un véritable temps éducatif, d'initiation à la vie collective et au respect de l'autre. Les enfants ont la possibilité de participer à divers ateliers encadrés par des animateurs diplômés, employés par la Ville.

Une transition qui met les écoliers dans les meilleures conditions pour entamer leur après-midi scolaire.

11h45, la fin de classe de la matinée a sonné : « C'est le passage de relais »

L'équipe périscolaire affectée au temps méridien est composée de 12 adultes ; chaque animateur étant référent d'une classe.

Chargés d'accompagner et d'encadrer le temps repas des enfants, les animateurs vont chercher les enfants directement dans les classes. Puis, les groupes se dispersent selon les pôles d'âges, en APC (atelier avec un enseignant), au self, dans la salle d'activité, dans le préau et dans la cour.

Se restaurer, découvrir, discuter

Au self, les classes se succèdent en fonction des services. Le repas se déroule selon un même rituel : un regard sur le menu, un lavage des mains avant d'entrer en salle.

Dans la salle de restauration, les copains s'attendent, se consultent avant de s'installer autour de leurs tables préférées. On apprend à se servir seul, à gérer les quantités que l'on se sert, à prendre le temps de goûter à de nouveaux plats, à débarrasser son plateau en tenant compte du tri de ses déchets.



Pratiquer des activités selon son envie

Depuis septembre 2018, de nouveaux espaces d'activités sont aménagés à l'école. Ils sont dédiés à des pôles d'âges et sont en libre accès avant et après le repas.

Les enfants peuvent participer quotidiennement à des activités encadrées par un animateur et/ou jouer avec leurs copains, sans la présence d'un adulte.

Différents groupes ont pu s'essayer à des tournois de ping-pong, à des défis Kaplas ou encore au jeu du parachute dans ce cadre sécurisant. Certains choisissent des activités plus calmes organisées dans d'autres zones de l'école : activités manuelles, ateliers de lecture autour du conte, histoires de kamishibaï, etc... Autant d'activités qui répondent aux besoins d'expression, de manipulation sur ce temps de pause des élèves.

Les enfants de CM1 CM2 ont mis en place un nouvel espace depuis la rentrée. Aménagé non loin de leurs classes, le lieu est propice aux activités de relaxation, à des jeux de société.



Réfléchir ensemble, apprendre à écouter « l'autre »

La pause méridienne reste aussi l'occasion de s'inscrire à des projets d'activités organisés sur une période. Les animateurs ont par exemple accompagné des groupes sur la rédaction d'un journal, sur la confection des décorations de fin d'année sur la place de l'Église, en partenariat avec le service Espaces verts de la commune.

Les animateurs ont un rôle de proximité avec les élèves qu'ils encadrent au quotidien. Ils les encouragent à développer un bon « vivre-ensemble » en leur apprenant à respecter l'autre, à vivre avec des règles partagées de tous les adultes et les enfants de l'école.

ÉCRIVAINS EN HERBE

Le journal des enfants de l'école Yves de Kerguelen

Les élèves de l'école élémentaire Yves de Kerguelen étaient fiers de présenter le résultat de plusieurs semaines de création : le premier numéro de leur journal ! De l'élaboration du sommaire à l'impression, en passant par la rédaction et la mise en page, le journal a entièrement été réalisé par les écoliers avec l'aide de Morgane, animatrice et référente du projet. Il est question de la vie à l'école, de réflexions sur « la place des filles sur la cour le midi » mais aussi d'une histoire de Lego.

Le projet a fait des émules ; le comité de rédaction s'est étoffé et a déjà sorti un deuxième numéro.



Actus

Décoration, bien-être, alimentation, santé, etc... 2019 est une année riche en création. Pas moins de 5 commerces se seront installés d'ici la fin de l'été au centre-ville, offrant aux briécois et habitants du territoire des services toujours plus variés. Nous avons rencontré les équipes de « Ma bulle de déco » et d'« Éveil Ô sens » (cf pages 17 et 18), deux commerces fraîchement inaugurés.



PROCHAINEMENT

L'épicerie « Au comptoir d'Aurélié » ouvrira à la fin du mois d'août. Alimentation en vrac, cosmétiques et produits d'entretien sans emballage jetable, vous y trouverez le nécessaire pour vous engager dans une démarche de « zéro déchet ». Des ateliers seront proposés pour apprendre à réaliser vous-même vos produits du quotidien. Vous pourrez également profiter d'un espace thé / café avec vente de gâteaux.

3 Grand'Place (à La place de la pharmacie)

06.65.79.80.28

contact@aucomptoirdaurelie.fr Au Comptoir d'Aurélié aucomptoirdaurelie

DÉPISTAGE

Leader mondial de la distribution de solutions auditives, Amplifon a ouvert son 4^{ème} centre finistérien à Briec en février. L'accueil est assuré par Axelle Couderq, audioprothésiste et Morgan Tournaille, conseiller technique.

- 1 personne sur 3 de - de 65 ans et 2 personnes sur 3 de + de 65 ans présentent des **problèmes d'audition** en France. La perte d'audition ne doit pas être banalisée ou devenir une fatalité ; **l'accompagnement doit se faire dès les premiers signes.**

SPÉCIALITÉS

L'épicerie « La Roberto » vous propose depuis quelques semaines des produits roumains : charcuterie, fruits et légumes, boissons, fromages, ...

Venelle du Palais
07.58.22.92.18



VALORISER

La commune s'attache à mettre en valeur les savoir-faire de ses professionnels. Briec est dotée d'un tissu économique dense et complet, mêlant des activités industrielles et commerciales très variées. Plusieurs dizaines d'entreprises font vivre le territoire.



- Retrouvez les annuaires sur www.briec.bzh

CHIFFRES



L'éveil Ô sens

Bien-être & beauté

Magali nous accueille dans une ambiance à la fois épurée et marquée de touches d'originalité. Exerçant seule pour l'instant, elle espère s'entourer à terme d'une équipe afin d'ouvrir l'institut toute la semaine mais aussi pour continuer à se former selon les besoins de ses clients.

Bienvenue à Briec

Plusieurs formateurs que j'ai rencontrés durant mon année de préparation à l'installation m'ont parlé de Briec comme étant une ville dynamique et en expansion. Je cherchais un endroit où je me sente bien et où il y avait un besoin réel. J'ai entrepris une étude de marché sur la commune et constaté un fort potentiel. Un deuxième salon (le 1^{er} étant « Zen Attitude ») est légitime pour une ville de près de 6.000 habitants ! Nous ne sommes pas en concurrence. Chacune avons notre expérience, notre savoir-faire et nos spécialités.

Un parcours bien rempli

J'ai créé mon premier institut à 23 ans, ce fut une expérience très formatrice mais je souhaitais approfondir mes connaissances et acquérir de l'expérience. Je me suis donc tournée vers les centres de thalassothérapie et les spas hôteliers étoilés pour me former aux soins manuels (massages), muscler ma main ! J'ai pu travailler auprès de professionnels du bien-être et de la santé ; leur connaissance et leur bienveillance m'ont permis d'évoluer et de confirmer ma passion pour le bien-être à autrui.

Un institut de beauté... Mais pas que !

Le nombre d'instituts de beauté

est en réelle croissance, surtout dans le domaine du bien-être et de la relaxation voire du thérapeutique. Les personnes souhaitent aujourd'hui une prise en charge complète et personnalisée. Rendre le client unique est pour moi le plus important.

Je me suis perfectionnée il y a un an sur une technique de massage du ventre le « CHI NEÏ TSANG ». En médecine chinoise, chaque émotion humaine est l'expression d'une énergie, le Chi Neï Tsang va aider à recycler et transformer les énergies négatives pour un meilleur bien-être physique et mental. Je souhaite pouvoir approfondir mes connaissances en continuant de me former le plus souvent possible. (Magali précise que le Chi Neï Tsang n'est pas une alternative aux soins médicaux de la médecine occidentale, mais un complément.)

Des produits innovants et reconnus

Je travaille depuis plusieurs années avec la marque « Thalion », créateur de cosmétique marine situé à Plouguerneau (29). Les produits sont composés essentiellement d'algues et de plantes de bord de mer. Pêchées en mer d'Iroise, elles sont traitées sous 24h, ce qui permet de conserver tous les bienfaits qu'elles contiennent. Je travaille également avec la

marque « Fille au Pluriel » qui a reçu le prix de l'innovation en 2016 au congrès de l'Esthétique à Paris pour sa nouvelle génération de cire. C'est une cire sans colophane et non allergisante, colorée, dynamique ! « Caramel, Coco, Poupoupidou » et « Mon Homme », choisissez votre senteur !

Sans oublier la gent masculine

La marque avec laquelle je travaille propose une gamme spécifique pour les hommes, avec des senteurs et des actifs adaptés. Les hommes font aussi attention à leur image, qu'il s'agisse des commerciaux ou professionnels travaillant au contact de clientèle à qui l'on demande d'avoir toujours bonne mine ! Ou de la jeune génération qui y accorde encore plus d'importance, signe de son identité. C'est un public qu'on ne peut pas mettre de côté ! J'ai choisi en ce sens une atmosphère et des couleurs neutres pour mon salon. Messieurs, vous pouvez venir sans complexe !

3 rue de la Victoire
02.29.40.51.66

leveilosens@orange.fr

leveilosens

Du mardi au vendredi :
9h30 – 12h30 / 14h00 – 19h00
Samedi :
9h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Ma bulle de déco

Articles et mobiliers de décoration, enfant, mode & bougies - bien-être

Cédric et Myriam ont créé leur première « Bulle de déco » en 2014 à Plabennec. Cinq ans plus tard, l'équipe s'est étoffée et c'est à Briec qu'ils ont choisi d'installer leur second magasin.



Charlène Gac, responsable du magasin et Cédric Blondel, propriétaire

À chacun sa bulle

« Ma bulle de déco », ce n'est pas NOTRE bulle mais la vôtre.

Le client entre et s'approprie les 4 espaces (déco, enfant, bien-être et mode) selon ses goûts et sa personnalité. Les gens veulent un intérieur unique. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler en terme de « pièce » et non de « volume ». Nous achetons certains modèles en un ou deux exemplaires seulement. Si un produit plaît, nous n'allons pas pour autant en commander 50 car nous ne voulons pas que les briécois aient tous le même miroir dans leur salon ! Ce n'est pas notre concept. Si vous avez un coup de cœur, ne traitez pas ! Les seuls produits que l'on commande régulièrement sont les consommables (bougies, friandises, soins cosmétiques, ...).

Des nouveautés toute l'année

Une à deux fois par an, nous nous rendons à des salons pour découvrir les tendances et dénicher nos prochaines collections. Toute l'équipe participe à la sélection. Nos différences permettent de proposer des produits qui plaisent au plus grand nombre.

Les collections sont définies pour 6 mois, mais nous recevons les produits au « compte-gouttes » tout au long de l'année. Vous pouvez

donc découvrir des nouveautés toutes les deux ou trois semaines.

Une inauguration réussie

Nous ne doutions pas de l'accueil que nous réserverait les briécois, mais nous avons été agréablement surpris ! Des gens présents à l'ouverture sont rapidement revenus et n'ont pas tardé à remplir leur carte de fidélité.

Notre priorité est la proximité, le relationnel, l'esprit « cœur de ville » ; ce sont des choses que l'on ne trouve pas forcément dans les grandes villes. Je pense que notre vision du commerce plaît aux habitants. Charlène véhicule et entretient avec succès nos valeurs à Briec.

Jamais 2 sans 3 ?!

C'est une question que l'on nous pose régulièrement. Mais non, pas de troisième en vue ! On s'éloignerait de l'esprit initial de l'enseigne. Notre métier changerait, l'aspect administratif prendrait le pas sur le relationnel. Avec Myriam, nous venons de la grande distribution, nous savons ce que c'est et nous n'aspirons plus à cela. Un magasin dans le nord, un autre dans le sud Finistère ; Ma bulle de déco rayonne sur un périmètre important, nous en sommes pleinement satisfaits.

Des surprises à venir

Nous voudrions à terme développer une partie « événements ».

Par exemple à Plabennec, nous avons fait venir Aurélie Hémar, la décoratrice de l'émission « Maison à vendre » et Chloé, la créatrice de nos foulards, venue spécialement de Belgique. Pour l'ouverture à Briec, l'entreprise Cookut proposait une animation en lien leurs produits. L'objectif est là : proposer, innover, animer, en invitant des personnalités en lien ou non avec nos produits.

65 rue du Général de Gaulle
09.53.45.69.64

mabullededecobriec@free.fr

mabullededecobriec

Du mardi au samedi :

10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

APF 3i Concept

Premier acteur du travail adapté en France

3i Concept est une entreprise adaptée de l'Association des Paralysés de France. Sa mission : agir pour l'embauche et la professionnalisation des personnes en situation de handicap en proposant des postes adaptés et pérennes, dans des conditions favorables à leur bien-être.

L'entreprise adaptée embauche à Briec 105 personnes dont 94% en situation de handicap (dans l'équipe de production comme dans l'équipe d'encadrement).

« Nous sommes une entreprise ordinaire ; notre activité est en perpétuelle évolution et les métiers se développent continuellement. Nous ne restons pas sur nos acquis et recherchons constamment à nous améliorer. »

Le bien-être au travail au cœur de nos actions

L'entreprise a créé « 3i WELL COM », un comité qui propose aux salariés de participer, voire d'animer, une activité sur le temps de travail. Des volontaires partagent une compétence ou un talent chaque mois. Il peut s'agir de sophrologie, de cuisine, d'art floral, ... Ces moments sont l'occasion pour les secteurs qui ne se côtoient pas au quotidien de partager des moments de convivialité.

Des temps d'échanges sont proposés aux personnes qui ont des difficultés d'ordres divers. Nous les écoutons et cherchons ensemble des solutions. Depuis janvier 2017, une conseillère en économie sociale et familiale intervient chaque semaine auprès des salariés et les orientent vers des réseaux compétents.

Le bien-être au travail n'est pas l'apanage de l'équipe dirigeante. Nous construisons nos réflexions avec les salariés. Nous avons par exemple organisé un atelier sur le thème « Qu'est-ce que la RSE en entreprise ? » sous forme de « mind mapping » (« carte mentale » reflétant le cheminement de la pensée sur un sujet). Ce procédé favorise la participation de chacun, y compris des personnes les plus réservées.

Embauche : un taux de transformation important

Nous travaillons avec les services classiques d'accompagnement à l'emploi et des réseaux tels que Pôle Emploi, Cap Emploi et Indeed.

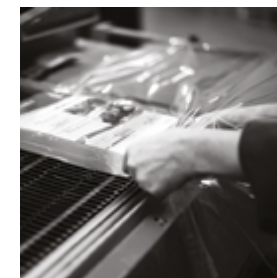
Nous accueillons chaque semaine des stagiaires qui viennent évaluer leurs capacités à travailler sur nos métiers et dans notre environnement. Cela nous permet,

en cas d'absence notamment, de solliciter rapidement du personnel. Si le bilan à l'issue du remplacement est positif, la personne sera rappelée. De nouveaux professionnels potentiels franchissent ainsi les portes de l'entreprise régulièrement, des périodes de mise en situation professionnelle peuvent se traduire en CDD et fréquemment en CDI.

ZI des Pays Bas

02.98.59.58.09

www.apf-entreprises-bretagne.com



Portrait

Lydia Challos



J'occupe un poste de video-codage* de chèques depuis mes débuts, en 2001. Mon travail consiste à traiter informatiquement des chèques provenant de banques diverses. Je contrôle les remises, saisis les montants, les libellés, vérifie les ajustements. C'est un travail qui demande beaucoup de rigueur. Chaque client a un mode opératoire ; il faut rester concentré. Ce n'est pas toujours évident, surtout lorsque l'on travaille en open space.

Lydia avoue être réservée mais gagne petit à petit en assurance. Passionnée de musique depuis 25 ans, elle a d'ailleurs animé un atelier clavier dans le cadre de l'initiative « 3i WELL COM » !

* Processus de lecture automatique de documents numérisés.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À BRIEC

A *Agir contre le changement climatique, favoriser le bien-vivre ensemble, construire un cadre de vie de qualité, se développer individuellement et collectivement sont autant d'aspirations que chacun, à son niveau, cherche à atteindre. Pour répondre à cette attente légitime des habitants, la commune de Briec cherche à concilier ces principes fondamentaux du développement durable dans son action quotidienne. Sans chercher l'exhaustivité, le dossier de ce semestre met en évidence les projets menés ces dernières années dans tous les secteurs d'activités de la commune pour avancer pas à pas, marche après marche vers un développement durable. Les projets valorisés sont le reflet d'une action collective engagée, souvent innovante, qui donne du sens à l'action et nous encourage à maintenir le cap pour construire ensemble un cadre de vie ouvert et durable.*

TOUS ACTEURS !

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La commune poursuit son action pour contrôler sa consommation d'énergie et limiter son impact sur l'environnement de manière globale.

En tant qu'utilisateurs des locaux communaux, vous êtes concernés par ces enjeux. Nous vous encourageons à adopter des gestes responsables au quotidien pour que nous progressions ensemble vers des pratiques durables.

Depuis un an, la commune adhère au Conseil en Énergie Partagée (CEP), service assuré par le Syndicat d'Énergie du Finistère. L'objectif est de réaliser un état des lieux énergétique du patrimoine afin d'évaluer la consommation d'énergie de ses bâtiments. Ce diagnostic a relevé une diminution des consommations sur le secteur véhicule et bâtiment de 2015 à 2017 (-3% par an de consommation en kWh, tous secteurs confondus).

Depuis novembre dernier, la Police Municipale exerce ses missions au volant d'un véhicule électrique, contribuant à diminuer l'empreinte carbone du parc de véhicules de la commune.

La commune s'est dotée en 2012 d'une chaudière bois permettant de chauffer, par un réseau de chaleur, plusieurs bâtiments publics (Maison de l'Enfance, écoles maternelle et élémentaire, une partie du collège Pierre Stephan, salle de sport Colette Besson) ainsi que la piscine. Cette installation fonctionne à partir de bois de bocage local.



Le service Bâtiment poursuit la mise en place de détecteurs de lumière dans les bâtiments afin de limiter la consommation énergétique. Les écoles étaient les premiers bâtiments concernés. Cette année, le funérarium et une partie des salles de sport seront équipés.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La lutte contre l'étalement urbain est un principe fondateur des différentes évolutions réglementaires en matière d'aménagement depuis les années 2000 (loi SRU en 2000, confirmé dans la loi ALUR en 2014). La commune de Briec prend en compte la notion de développement durable dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme. Nous souhaitons maîtriser le développement de l'urbanisation, de façon à préserver la qualité de vie, tout en diversifiant l'utilisation des espaces. Ainsi à Briec comme ailleurs, l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment des espaces naturels et agricoles.

Préserver les milieux et éviter l'étalement urbain sont au centre des projets de logements de la commune.

En plus d'offrir aux acquéreurs et locataires un espace proche de toutes commodités, l'implantation de ces logements à proximité du centre-ville permet de préserver les terres agricoles.

Nous souhaitons que les projets conservent leur identité d'origine et tirons parti de l'existant tant que possible. Le lotissement Claude Monet a par exemple été construit en partie sur le site d'une ancienne ferme qui n'a pu être réhabilitée. L'esprit de la cour de ferme se retrouve dans un espace vert encadré par les nouvelles constructions. Les murs des anciennes granges ont été partiellement conservés. Nous accordons autant d'importance à la construction des logements qu'aux espaces qui les entourent. L'ensemble du quartier s'inscrit dans un écrin de verdure permettant de renforcer la place de la nature pour concilier un cadre de vie de qualité pour les habitants et protéger la biodiversité.



Briec s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le frelon asiatique. L'insecte représente un danger pour l'Homme, la biodiversité et l'apiculture. En tant que particulier, vous avez participé à cette campagne en posant des pièges dans vos espaces. Votre engagement nous avait permis de comptabiliser et de détruire 55 nids en 2018. Cette année, la commune continue de

prendre en charge la destruction des nids, n'hésitez pas à nous les signaler en mairie.

Briec, comme toutes les collectivités, n'a plus le droit, depuis le 1^{er} janvier 2017, d'utiliser des produits phytosanitaires dans ses pratiques d'entretien dans la plupart des espaces publics. Les agents du service Espaces Verts ont revu leurs méthodes de travail depuis

une dizaine d'années déjà. Le service Voirie, en charge du désherbage dans la zone agglomérée, est également fortement impacté par ces évolutions. L'abandon de ces produits demande plus de temps et de bras. Dans un contexte budgétaire contraint, obtenir un résultat identique à une intervention chimique est difficile, notamment au printemps, ce qui favorise le fleurissement des herbes sauvages. C'est pourquoi nous avons fait appel à votre sens civique et invité à entretenir vos pieds de mur pour limiter l'invasion des herbes folles.

La réglementation du « zéro phyto » s'est aujourd'hui étendue aux particuliers. Afin de vous accompagner dans cette démarche, la municipalité vous a proposé en avril dernier, une matinée d'échanges avec les Espaces Verts à la serre municipale. Les agents vous ont partagé leurs pratiques d'entretien et de fleurissement et prodigué astuces et conseils à reproduire chez vous.



Ouverture de la serre au public - Mai 2019

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Chacun et chacune doit pouvoir s'épanouir dans des conditions agréables et se sentir intégré dans la vie locale. Nous agissons, avec les acteurs locaux, pour l'égalité de traitement et l'accès aux services pour tous.



La commission d'accessibilité se réunit chaque année afin de faire un point d'étape sur la mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics en général. Des usagers en situation de handicap participent à la commission et échangent avec les élus et les services sur les travaux réalisés et les points de blocage.

Ce début d'année par exemple, la commission s'est réunie pour faire le point sur les travaux de mise en accessibilité de la salle de sports Fañch Rolland et notamment de ses vestiaires.

Chacun doit trouver sa place sur Briec : nos aînés avec leur canne, nos familles avec leur poussette et les personnes en situation de handicap.

Une partie des travaux a été réalisée par des entreprises, le reste en régie par le service Bâtiment de la commune. La commission a également permis aux Personnes à Mobilité Réduite de témoigner des petites incivilités quotidiennes qui compliquent fortement leurs déplacements (poubelles encombrant les trottoirs, mais surtout les stationnements sur les trottoirs). « *Les gens s'en moquent, tant qu'eux ou leurs enfants ne sont pas dans un fauteuil,*

ils ne se sentent pas concernés et continueront de stationner n'importe où, sans se rendre compte que nous pouvons avoir le plus grand mal à nous déplacer dans le bourg pour aller acheter notre pain ! », explique une membre de la commission.

Associations sportives, culturelles ou de loisirs, près de 80 associations animent le territoire. De nouvelles s'installent chaque année à Briec, d'autres sont déjà bien ancrées sur le territoire depuis des décennies. Elles s'adaptent aux évolutions constantes des besoins en proposant des activités toujours plus variées. Quel que soient leurs niveaux et leurs centres d'intérêts, les briécois peuvent prendre part à une activité qui leur correspond ! Le Centre culturel et des salles communales sont à leur disposition pour leurs manifestations. La municipalité soutient les associations œuvrant au développement du mieux-vivre ensemble. Elle leur apporte un soutien matériel et financier afin que les usagers disposent d'un panel d'activités suffisamment large pour l'épanouissement de chacun.



La programmation d'Arthémuse se veut éclectique et variée. Une commission composée d'usagers, d'élus et de bénévoles y contribue en donnant son avis sur le choix de la programmation culturelle de l'année à venir. Jeune public, senior, familles - théâtre, danse, exposition,... L'objectif est de donner à chacun la possibilité de satisfaire ses envies selon ses appétences.

DÉVELOPPER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le souhait des élus de Briec est de construire une commune accueillante pour le plus grand nombre en développant à la fois une diversité dans l'offre de logements (logements privés ou sociaux, en collectif ou individuels, sur de petits ou grands terrains) et en réalisant des aménagements urbains favorisant le lien social. Les actions favorisant les échanges, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles sont une de nos priorités.

Au delà de la mixité sociale et générationnelle recherchée par la municipalité dans les différents programmes de logements qui se développent sur la commune, la façon de penser les aménagements doit aussi permettre de favoriser le lien social. Situé à proximité de l'EHPAD Flora Tristan, le parc George Sand en est un exemple. Chaque génération peut profiter d'un cadre agréable et se divertir, les plus anciens côtoyant les plus jeunes. Nous avons choisi de renforcer l'aire de jeux centrale du parc pouvant attirer tous les briécois.

D'autres espaces publics ont été aménagés cette année tels que le parvis place de Ruthin et celui de l'école Yves de Kerguelen, offrant aux piétons des espaces confortables pour cheminer mais aussi pour s'arrêter et échanger aux abords des écoles, des

L'aménagement du bas de la place de Ruthin est une concrétisation de la volonté de dynamiser le centre-ville pour apporter aux briécois le cadre de vie auquel ils aspirent :
réaménagements des cheminements piétons au sein de l'espace public, création de lieux favorisant le lien social, faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite, maintien des liaisons automobiles, développement des commerces, ...

commerces et des services du bourg. Les deux derniers lotissements communaux (lotissement Claude Monet et celui de Mathurin Méheut qui sera viabilisé au premier semestre 2019), s'inscrivent dans le réseau de liaisons douces communal. Des chemins sont proposés au cœur du quartier afin de créer un itinéraire vers le centre-bourg.

Le jardin solidaire de l'Espace Coup d'Pouce a été implanté en 2018 dans le jardin George Sand près de l'EHPAD. L'objectif de ce jardin est de créer un lieu d'échanges et de partage entre les générations, de valoriser les compétences des usagers et de leur donner envie de jardiner. Les récoltes servent également à approvisionner l'épicerie sociale pour les bénéficiaires et de valoriser les fruits et légumes de saison lors des ateliers cuisine. Cultivé par les usagers de l'épicerie et les ouvriers de l'atelier alterné de l'ESAT, le lieu est animé par des bénévoles.

L'usage des pesticides est bien entendu proscrit ! N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous souhaitez apprendre des techniques de jardinage ou partager vos connaissances.

Noël au centre-ville, Fête du sport, Fêtes communales, « Ça roule à Briec », de nombreux événements animent le cœur de Briec toute l'année. Ils sont portés par les associations et la commune et sont de véritables moments de rassemblements multigénérationnels.

Une partie de l'équipe de bénévoles de l'Espace Coup d'Pouce



Les enjeux du développement durable incluent également de revoir nos modes et logiques de travail en réorganisant nos méthodes de travail, en améliorant la concertation en interne entre services de la mairie, ainsi qu'avec les habitants, ...

Nous avons fait évoluer notre gestion du stockage et du tri des déchets à l'atelier communal. La prochaine étape sera de remplacer la cuve à gazole afin de contrôler la consommation des véhicules de la commune et de mieux gérer les risques d'accident et de pollution.

Les nouvelles acquisitions en matériels doivent concilier contraintes techniques pour offrir un service de qualité aux briécois et prévention des risques pour les agents.

Les choix s'orientent désormais vers des équipements électriques moins sonores, plus légers et ergonomiques dans un souci de prévention et de qualité de vie au travail. Une nouvelle épareuse a été achetée. Sa technologie innovante limite les mouvements répétitifs lors des travaux d'entretien des routes et talus en campagnes.



La municipalité a entrepris depuis quelques années d'aller à la rencontre des habitants lors de réunions de quartier. Il est question d'actualité globale du territoire mais aussi de sujets propres aux secteurs concernés. En 2019, les habitants des secteurs Nord, Est et Est-bourg ont pu échanger avec les élus et leurs voisins. Ces rencontres ont d'ailleurs parfois motivé l'organisation de fêtes de quartier et l'aménagement d'espaces de convivialité (cf article « Réalisations » page 10, cité de l'Odet). Cette demande émane de la dernière réunion de quartier durant laquelle les habitants ont regretté que cet espace ne soit pas plus utilisé. « Il ne manque pas grand-chose pour que les habitants l'investissent ». Les habitants ont été concertés pour l'emplacement de l'allée de boules et des jeux vont y être installés. Espérons qu'ils se l'approprient et s'investissent pour faire vivre ce nouvel espace.



À la cantine, les enfants sont amenés à trier leurs déchets. Ces gestes font désormais partie de leur quotidien ; nous ne doutons pas qu'ils les reproduisent à la maison !

Réunion de quartier à Illijour
© Ouest France



TRIBUNE LIBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

BRIEC AVENIR ET SOLIDARITÉ - Majorité municipale

Toujours aller de l'avant !

L'été arrive mais la majorité municipale n'a pas l'intention de baisser la garde.

Gestion du budget, défense des intérêts du Pays Glazik, développement économique et aménagement de la commune : autant de dossiers sur lesquels la majorité ne lâche rien.

Nous avons voté, il y a quelques semaines, un nouveau maintien des taux d'imposition, comme invariablement depuis 2014. Nous nous y étions engagés, nous le faisons. À l'heure où chaque foyer fait attention à ses finances, nous nous devons d'être exemplaires.

La fusion avec Quimper Communauté a fait perdre beaucoup de dotations aux communes du Pays Glazik et

à Briec tout particulièrement. Notre groupe est le seul à s'y être opposé en Conseil communautaire. Nous nous battons pour retrouver ces moyens d'investissement !

Nous travaillons également pour l'indispensable développement économique de la commune. Nous sommes fiers de ce dynamisme. De nombreux commerces s'installent et nous devrions avoir d'autres très bonnes nouvelles à la rentrée, dans nos zones d'activités cette fois-ci.

Enfin pour votre qualité de vie, nous continuons à aménager Briec et sa campagne pour rendre notre ville toujours plus durable et agréable.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été et restons comme toujours à votre entière disposition !

OSONS POUR BRIEC

Les élections européennes terminées, le temps des analyses, des bilans, des projections est venu... Pas toujours justes, pas toujours bons, guère encourageantes... Mis à part peut-être un sursaut de conscience pour l'écologie... L'espoir était là en 2017 pour la majorité des gens qui a voté, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Où sont les promesses ? Va-t-on voir, comme à l'accoutumée, des actions flamboyantes sur les deux dernières années de mandat, histoire de se faire rappeler aux bons souvenirs des électeurs ? Le chemin est long et difficile, laissons pour l'instant le bénéfice du doute puisqu'il reste encore un peu de temps. En revanche, pour ce qui nous concerne, les échéances sont beaucoup plus courtes, et la majorité municipale devra faire son bilan. Sans doute la crainte de faire un faux pas si près de la fin que les « affaires

traitées » sont on ne peut plus courantes et banales. Quid du SIVOM ? Quid de la renégociation du pacte fiscal ? Gageons que les futures communications, quels que soient leurs supports, soient plus orientées sur une pseudo mise en valeur ici de quelqu'un, là d'une action ciblée, que sur les vrais préoccupations de nos concitoyens et des agents...

Mais de tout cela nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler. En attendant, voilà la trêve estivale qui pointe son nez et pour la plupart d'entre nous, le temps de vacances bien méritées. Nous vous souhaitons un bel été en famille, entre amis, et souhaitons vous retrouver en pleine forme et des projets plein la tête pour la rentrée. Bel été à toutes et tous.

AMZER NEVEZ

Atermoiements coupables :

La majorité municipale, sans l'appui de l'opposition, avait décidé de construire un nouveau bâtiment administratif en partie haute de la place Ruthin pour, nous disait-on, regrouper divers services trop éparpillés. Après de multiples hésitations quant à son orientation socio-culturelle ainsi que sa dénomination, le nom de « Ti Glazik » s'est imposé. Ce lieu héberge notamment le SIVOM, qui est aujourd'hui remis en cause dans son statut actuel, mais pas par les services qu'il rend à la population.

Il faut savoir que la création du SIVOM était à contre-courant de la loi NOTRe qui précisément actait la disparition des syndicats, comme cela s'est déroulé, chez nous, pour les

syndicats intercommunaux de l'eau et de l'assainissement ainsi que celui de l'électricité. De ce fait notre groupe a constamment dénoncé l'impasse dans laquelle des élus avaient, dès le départ, enfermé le SIVOM.

Comment en sortir aujourd'hui ? Et, par le haut tant qu'à faire ... Ne faudrait-il pas convertir ces services et donc Ti Glazik en « Maisons France services » institutionnalisés récemment par le Président de la République ?

Après tout, Briec est chef-lieu du nouveau canton et cela engloberait un Pays Glazik plus large que précédemment. Ce faisant, pour une fois nous ne serions plus en retard, mais aurions plutôt un coup d'avance ...CQFD.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence du maire, Jean-Hubert Pétilion, les élus ont adopté les délibérations suivantes à l'occasion des Conseils municipaux.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

Personnel communal

Le Conseil adhère à la convention de participation prévoyance signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère et CNP/SOFAXIS pour une durée de 6 ans. Le Conseil décide de participer à raison de 15€ brut par mois, au financement des cotisations des agents adhérant au contrat.

Affaires financières

Afin de permettre au CCAS de disposer d'une trésorerie propre, le Conseil décide de verser la participation au fonctionnement, soit 7.000€ par mois.

Le Conseil a voté les tarifs communaux qui sont stables dans l'ensemble.

Le Conseil municipal a octroyé une subvention de 1.000€ à l'Union commerciale Glazik, qui œuvre pour le dynamisme du centre-ville.

Le Conseil valide l'ensemble des travaux de réaménagement du parvis de l'école pour un montant de 60.949,80€ HT.

Affaires communautaires QBO

Le Conseil valide la mise à jour des statuts de la communauté d'agglomération QBO suite au transfert de nouvelles compétences (Lecture publique, Petite Enfance, EHPAD).

Lors de la présentation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges

Transférées), le Conseil municipal demande une révision du pacte fiscal et financier afin que les communes qui ont vu le montant de leurs dotations diminuer, soient moins impactées que celles dont les dotations ont, à l'inverse, augmentées suite à la fusion des communes. Il s'agit de faire appliquer le principe d'équité sur le territoire.

Affaires foncières

Une consultation a été lancée pour les travaux de viabilisation du lotissement communal « le Clos de Mathurin Méheut », rue Michel de Cornouaille. L'appel d'offres est passé sous forme d'un marché à procédure adaptée.

Langue Bretonne

Les élus désignent Marie-Louise Le Goff-Cornec, Conseillère municipale, référente de la ville de Briec pour siéger à la commission pour la promotion de la langue bretonne.

Enfance Jeunesse

Le Conseil décide à l'unanimité de reconduire le contrat Enfance Jeunesse établi entre la CAF et le SIVOM du Pays Glazik pour une durée de 4 ans soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

SÉANCE DU 5 MARS 2019

Affaires scolaires

Un crédit de 18.040 € est octroyé pour les frais de fournitures scolaires destinés aux 451 élèves des classes primaires et maternelles publiques.

Une enveloppe de 14.150€ est consacrée aux écoles pour la maintenance informatique, l'achat et le renouvellement de mobilier de jeux et pour les fournitures de direction.

Le Conseil municipal décide de verser des subventions pour les activités extra-scolaires des classes maternelles publiques et privées à hauteur de 15,65€ par élève pour les projets de classe. La subvention pour l'arbre de Noël est également reconduite.

Au titre du contrat d'association avec l'école Sainte Anne (convention signée entre l'État et l'établissement le 24 septembre 1982), la commune participera aux frais de fonctionnement de l'école à hauteur de 160.245€. Cette somme est calculée en fonction du

coût moyen de fonctionnement d'un élève des écoles publiques.

Chaque année, pour l'école Sainte Anne, la commune participe financièrement en versant une aide à la cantine. Pour l'année scolaire 2017/2018, l'aide se chiffre à 0,15€ par repas servis. Ceci, afin d'éviter une facturation trop importante pour les familles.

Affaires culturelles

Le centre culturel recevra les crédits suivants :

- > 73.000€ pour la programmation,
- > 5.000€ pour les dépenses de matériel,
- > 2.000€ pour l'investissement

Affaires financières

Le Conseil municipal décide de renouveler son adhésion auprès :

- > De La Fondation du Patrimoine (300€),
- > Du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère (100€)

Avant le débat des orientations budgétaires de 2019, le Maire présente le programme des travaux et les grands axes d'intervention de la commune.

SÉANCE DU 21 MARS 2019

Affaires financières

Le compte administratif 2018 du budget général dégage un excédent de 624.482,24€. Ce montant sera réparti de la manière suivante en 2019 : 350.000€ seront transférés en section d'investissement, 274.482,24€ seront maintenus en section de fonctionnement. Le résultat d'investissement, soit le déficit de 24.865,40€, sera reporté en 2019 pour les dépenses d'investissement.

Le Budget Primitif 2019 de la commune après avoir été présenté à l'assemblée délibérante est voté à l'équilibre des recettes et dépenses en section de fonctionnement pour un montant de 5.820.809,24€ et en section d'investissement pour un montant de 2.318.000€.

Les taux d'imposition 2018 sont maintenus :

- > Taxe d'habitation : 15,41%
- > Taxe foncière sur le bâti : 17,55%
- > Taxe foncière sur le non bâti : 40,15%

Le Conseil octroie une subvention à l'équipement d'un montant de 1.182€ au Collège Pierre Stéphan pour l'acquisition d'une armoire froide.

> Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des Conseils municipaux sur www.briec.bzh



UN DES PLUS GRANDS
SHOWS EN EUROPE !

74-75
SEPTEMBRE
2019

BRIEC
FINIST'
AIR SHOW

FINISTAIRSHOW.COM

